

Compte-rendu Commission Hygiène et Sécurité du 2 octobre 2014

Liste des présents :

Administration : M. Sauzet, Mme Reynaud, M. Salama, M. Houdoin, M. Jublot

Personnels : M. El Khalki M. Dubos

Parents d'élèves : Mme Rigaudy, me Iguyer

Elèves : M. Rigaudy, Mlle Schwinderhammer

Experts : M. Jorge Mme Hermoso

Invités : M. Poëlmans M. Dufros

1. Rappel des missions et des objectifs de la C.H.S.
2. Présentation du PPMS
3. Protocole Typhon
4. Présentation des exercices de sécurité et de la vidéo réalisée en interne

1. Présentation des missions et des objectifs de la C.H.S.

Monsieur le proviseur introduit la réunion en rappelant que la question de la sécurité des personnes et des biens était une priorité pour l'établissement d'autant plus central dans le cadre du contexte local.

Le directeur administratif et financier précise que cette dernière sera centrée autour des questions de sécurité. Les questions d'hygiène étant elles traitées dans une commission locale et par l'intermédiaire du C.E.S.C. (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté)

Les missions de la CHS sont :

- Promouvoir la formation à la sécurité pour les élèves et les personnels,
- Contribuer à l'amélioration des conditions de sécurité dans l'établissement,
- Rendre des avis et faire des propositions ; ces avis prendront la forme d'analyses de difficultés rencontrées, de bilans,...
- Effectuer des études et des enquêtes sur la nature des risques, les accidents qui seront intervenus ou sur le point d'intervenir, ainsi que les moyens pour y remédier,
- Créer des groupes de travail pour instruire un dossier

Les membres de la commission d'hygiène et de sécurité reçoivent du chef d'établissement toutes les informations nécessaires pour l'exercice de leur mission. Ils sont astreints à une obligation de discrétion pour toutes les informations à caractère personnel qu'ils auraient à connaître au cours de leurs travaux.

Dans l'exercice de sa mission, la commission d'hygiène et de sécurité peut procéder à des visites des locaux de l'établissement chaque fois qu'elle le juge utile.

Le directeur administratif et financier présente le règlement intérieur de la C.H.S. Après avoir apporté quelques précisions, il est adopté sans remarque particulière.

2. Présentation du PPMS

Le PPMS a pour objectif de centraliser dans un seul document les actions et les mesures mises en œuvre pour gérer les risques identifiés pour l'établissement. Il est complété par le protocole de sécurité.

Les trois principaux risques identifiés pour l'établissement sont :

- Le risque sismique
- Le risque d'incendie
- Le risque de typhon

Ce PPMS a été constitué en collaboration avec les services de l'ambassade ainsi que les autorités japonaises. Il est composé des documents suivants :

- 1. Risques particuliers de l'établissement.
- 2. Structure de l'établissement.
- 3. Identification des risques majeurs.
- 4. Accès de l'établissement.
- 5. Définition du (des) lieu(x) de mise en sûreté.
- 6. Zones de mises en sûreté.
- 7. Équipement obligatoire d'un lieu de mise en sûreté.
 - Le volume en denrées et eau est calculé pour permettre l'accueil de 1500 personnes dans l'établissement pendant 3 jours en autonomie. A noter qu'en situation d'urgence le CDC de la mairie de notre arrondissement a un plan de livraison de tous les centres de regroupement de l'arrondissement dont notre établissement.
 - Le lycée a acquis au cours de ces deux dernières années différents équipements d'urgence comme des générateurs d'urgence, des éclairages d'appoint, des outils, des couvertures et un téléphone iridium (Essai mensuel avec l'agent de sécurité de l'ambassade). Grâce à la subvention AEFE obtenue en 2013, le LFIT a complété son équipement avec 20 sets toilettes, un générateur de 4500W, une marmite grande capacité de 80L et son carburant longue durée (30L).
 - Les classes du primaire sont équipées en capuchons ignifugés et les classes du secondaire en casques pour évacuer en sécurité en cas de nécessité. Dans chaque salle de l'établissement est affiché un plan d'évacuation ainsi que les consignes de sécurité. Enfin, chaque classe dispose d'une radio lampe à dynamo.

Une représentante des parents d'élèves s'interroge sur la possibilité de séparer le stock dans plusieurs lieux distincts. Le gestionnaire matériel précise qu'il est plus efficient dans l'organisation d'avoir un seul lieu de stockage, d'autant que le lycée est équipé de pieds de biche pour ouvrir la porte si cette dernière devait être bloquée.

- 8. Cellule de crise interne.

- 9. Répartition des missions des personnels. (Protocole de sécurité)
 - Le LFIT a mis en place une équipe de sécurité formée pour une partie des membres par les sapeurs pompiers de Tokyo, dans le cadre de la formation continue. Chaque personne a un rôle prédéfini dans le protocole de sécurité de l'établissement. Ce protocole a été établi avec l'aide des sapeurs pompiers français venus lors du séisme du 11 mars 2011 en nous prodiguant des conseils, plus particulièrement pour les méthodes de confinement.

- 10. Liste des secouristes et leurs compétences.

- 11. Exercices annuels (3 incendie ; 3 séisme)
 - Chaque trimestre le LFIT organise un exercice incendie et un exercice séisme en direction des différents lieux d'évacuation identifiés pour chaque classe.
 - L'établissement procède à des essais mensuels avec le téléphone iridium entre l'établissement et l'Ambassade.
 - A la prérentrée les personnels sont invités à faire une visite des lieux de sécurité de l'établissement.
 - Chaque bus de ramassage scolaire est équipé d'une cbi communiquant avec le lycée. En cas de crise, il sera donc possible de communiquer avec les accompagnateurs présents dans chacun des bus.

- 12. Liste nominative des élèves inscrits dans l'établissement et des personnels

Ce PPMS est en perpétuelle évolution. Actuellement, le lycée travaille pour l'établissement de fiches de procédure détaillant le fonctionnement des différents matériels de sécurité (iridiums, cuiseur, générateur de secours). Une vidéo est également en projet afin de présenter le dispositif de sécurité et d'informer les personnels sur les conduites à tenir en cas de séisme ou d'incendie.

Le directeur administratif et financier insiste pour que les parents d'élèves et les personnels transmettent bien leurs coordonnées de sécurité, ces dernières sont capitales pour pouvoir communiquer avec les familles et gérer une éventuelle crise.

3. Protocole typhon

MESURES EN CAS DE TYPHON OU DE FORTE DEPRESSION

En cas de typhon, les parents sont invités à se tenir au courant de l'évolution de la situation en consultant le site du Lycée www.lfitokyo.org et [twitter](https://twitter.com/lfitokyo) , en écoutant ou en se faisant traduire les informations des services météorologiques transmises par radio ou par télévision.

Dès que les services météorologiques signalent des vents de plus de 25 mètres par seconde, il est prévu, par le biais du site du Lycée, d'inviter les parents à venir chercher leurs enfants.

N.B. Durant les heures de classe, aucun élève ne pourra quitter l'établissement s'il n'est pas pris en charge par son parent ou tout autre adulte identifié et autorisé à venir le chercher

4 Présentation des exercices de sécurité et de la vidéo réalisée en interne

Conformément à la réglementation en vigueur, l'établissement est tenu d'effectuer trois exercices d'évacuation séisme et trois exercices incendie pendant l'année scolaire.

le 1^{er} exercice de l'année est annoncé aux personnels en précisant le jour et l'heure, le deuxième en précisant le jour, et le troisième en précisant la semaine.

La question des exercices de sécurité pendant la pause méridienne est abordée. Il est en fait très compliqué de faire ce genre d'exercice pendant la pause méridienne pour un problème de temps et de logistique.

M. Jublot fait remarquer que le dernier séisme a justement eu lieu pendant le repas. Les élèves restés calmes et se sont mis sous les tables, comme le protocole le demande.

Il est également proposé que les élèves délégués aient une mission de regroupement des élèves (sans retourner à l'intérieur du bâtiment pour ne pas se mettre en danger).

Vidéo

Une vidéo présentant le protocole de sécurité « la sécurité est l'affaire de tous » a été présentée aux personnels à la rentrée, diffusée auprès des élèves du secondaire. Elle avait également fait l'objet d'une présentation lors de l'assemblée générale de rentrée et sera envoyée par la prochaine newsletter de mi-novembre.

Elle a été présentée lors de l'Assemblée Générale de rentrée aux nouveaux parents et lors des premiers cours avec les professeurs principaux aux élèves.

Toutes les personnes qui ont accès au téléphone iridium ont l'application yurekuru qui permet de prévoir l'intensité du séisme quelques secondes à l'avance. (pour télécharger l'application, le lien <https://itunes.apple.com/fr/app/yurekuru-call-for-iphone/id398954883?mt=8>)

La séance est levée à 18h30.